

VILLE DE



**SAINT-RÉMY
LÈS-CHEVREUSE**

Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, le 8 décembre 2014

PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE
Cabinet de Monsieur le Préfet
Monsieur le Préfet de Région
5 rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Objet : Choix alternatif de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse en matière de coopération intercommunale dans le cadre du Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI)

Monsieur le Préfet,

Dans mon courrier du 24 novembre 2014, je vous ai communiqué l'avis défavorable de la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse sur le SRCI décrit dans votre lettre du 29 août 2014.

Cette position est motivée en particulier par la proposition de création d'un ensemble de près de 800 000 habitants regroupant 5 EPCI (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Plateau de Saclay, Ouest Parisien, Europ'Essonne) auxquels seraient adjointes 5 communes.

Les raisons de cet avis défavorable ont été explicitées dans les considérants de la délibération de notre Conseil municipal votée le 30 octobre 2014.

Toutefois, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse reconnaît que le statu quo n'est pas une alternative, pour deux raisons principales :

- la taille trop restreinte tant en termes de population que de potentiel économique et la nature essentiellement rurale de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse ne permettent pas d'envisager de réelles économies d'échelle et des synergies indispensables compte tenu de la forte contrainte financière
- nous sommes la 'porte d'entrée' de la Vallée de Chevreuse jouxtant Gif-sur-Yvette, elle-même commune importante de la Communauté d'Agglomération de Paris Saclay (CAPS), ce qui constitue une opportunité unique dont Saint-Rémy entend matérialiser.

Toute correspondance doit
être adressée indistinctement
à Madame le Maire

2 rue Victor Hugo
BP n° 38 - 78470
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Tél. : 01 30 47 05 00
secretariat@ville-st-remy-chevreuse.fr

C'est pourquoi, **Saint-Rémy-Lès-Chevreuse souhaite vous faire part de son inclination forte à rejoindre la CAPS** : nous pensons que Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et les communes de l'ouest de l'Essonne situés dans la vallée de l'Yvette constituent un ensemble cohérent aux plans géographique, économique et socioprofessionnel.

En effet, plusieurs arguments nous paraissent plaider dans ce sens : le RER B, la gestion de l'Yvette (SIAHVY), le Lycée de la Vallée de Chevreuse, le contrat social en partenariat avec la ville de Gif-sur-Yvette, les ordures ménagères (SIOM) et l'identité paysagère du fond de Vallée avec nos voisines : Gif sur Yvette et Chevreuse.

Nous souhaitons également travailler au sein de la CAPS au bon équilibre entre le développement du Plateau de Saclay (OIN) et les communes situées en vallée de Chevreuse qui en constitueraient l'arrière-pays environnemental. L'objectif serait de construire un territoire abouti dynamique et équilibré entre développement économique et préservation du cadre de vie, notamment dans le cadre du Parc Naturel de La Haute Vallée de Chevreuse.

Nous comprenons que des discussions sont en cours entre les responsables de la CAPS et de la CA Europ'Essonne (CAEE) en vue d'un rapprochement : cette perspective ne constituerait en rien un frein à notre rapprochement de la CAPS.

Compte tenu de ce qui précède, nous comptons soumettre une délibération en faveur d'un rattachement de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse à la CAPS au Conseil municipal de notre commune du 18 décembre 2014.

Alors que la seconde phase de réflexion sur le SRCI est sur le point de s'engager, j'ai jugé important de porter dès à présent à votre connaissance, Monsieur le Préfet, notre choix de principe en faveur d'une intégration à la CAPS, qui constituerait un 'juste milieu' idéal permettant d'allier un meilleur fonctionnement d'une communauté à la taille critique avec l'échelle humaine et la proximité de nos bassins de vie.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Agathe Becker



Copie adressée à :

Monsieur Le Préfet des Yvelines, Erard CORBIN de MANGOUX
Monsieur le Préfet de l'Essonne, Bernard SCHMELTZ
Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet, Abdel Kader GUERZA
Madame la Député des Yvelines, Valérie PECRESSE
Monsieur le Président de la CCHVC, Jacques PELLETIER
Monsieur les Maires des communes de la CCHVC